



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## COMMISSION D'ENTRAIDE

**PV DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024**

Présidente : Martine DORS

La Commission d'Entraide a pris du retard pour la parution de ses statuts et règlements et nous prions de bien vouloir nous en excuser.

Nous vous convions à en prendre connaissance sur le site du District de l'Aude.

Dans l'article 7, il est mentionné que les clubs de l'Aude seront prélevés chaque début de saison de la somme de 50 euros. La commission d'entraide décale donc le prélèvement au 10 janvier 2025.

Nous vous laissons donc jusqu' au 31 décembre 2024 pour renoncer à cette cotisation.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous vous souhaitons un prompt parcours sportif pour cette saison 2024/2025.

**La Commission d'Entraide**